



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE

SEANCE du LUNDI 17 AOUT 2020

DLB 2020/356

L'an deux mille vingt et le lundi 17 août à 18 heures, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, à la salle polyvalente de Roujan, sous la Présidence de Monsieur Louis BENTAJOU, doyen d'âge, Président.

Date de la convocation : 06/08/2020

Affichage de la convocation : 06/08/2020

Présents : Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Gérard ALLARD, Claude ALLINGRI, Alice ARRAEZ, Philippe AUDOUI, Jean AUGÉ, Marie BALLESTERO, Stéphanie BARRAU, Claude BASTIER, Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Mathieu BENEZECH, Louis BENTAJOU, Jean BLANQUEFORT, Jérôme BONNAFOUX, Jean-Marie BOUSQUET, Francis BOUTES, Didier BRESSON, Olivier BRUN, Jacques CANTAGRIL, Francis CASTAN, Patrick CATALA, Jean-Jacques CORON, Gilles D'ETTORE, Philippe ENJERLIC, Michel FARENC, Francis FORTE, Sébastien FREY, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Bertrand GELLY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Rémy GLOMOT, Joséphine GROLEAU, Didier GROUSELLE, Frédéric GUARNIERI, Chantal GUILHOU, Michel GUTTON, Evelyne GUY, Jean-François HIGONENC, Vincent HUGOT-CONTE, Bernard ICHE, Bruno JULIEN, Blandine LAIRN, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Caroline LEVANNIER, Christophe LLOP, Georges LOPEZ, Michel LOUP, Laurence MABELLY, Claude MARCO, Pierre MARHUENDA, Patrick MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Carole MAUREL, Fabrice MAURRAS, Françoise MEMBRILLA, Bernard MONTAGUD, Jean-Louis MONTAULON, Christiane MOTHES, Louis PASCAL, Christophe PASTOR, Jean-René PENAS, Stéphane PEPIN-BONET, Christian PEREZ, Gérard PERRIN, Lionel PUCHE, Françoise QUEUX, Daniel RENAUD, Joël RIES, Pierre-Jean ROUGEOT, Jean ROUSSEL, Frédéric ROYE, Alain RYAU, Michel SALLES, Bernard SAUCEROTTE, Marie-Agnès SCHERRER, Edgar SICAR, Alain SICILIANO, Isabelle SILHOL, Bernadette TAURINES-FARO, Jean-Louis THERON, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER, René VERDEIL, Sylvain VIALE, Nicole VICENTE, Claude VISTE, Ghislain TOURREAU, Gérard MARTINEZ, Jean-François JACQUET, Gérard PEREZ, Pascal FICHAUX, Guy GALONNIER, Martine VIBAREL, Rachel SACUCCI, Michel BLANQUEFORT.

Excusés : Jean-Louis ABADIE, Jordan DARTIER, Sandrine DENIER, Philippe FAURE, André FRETAY, Dominique MARCOS, Philippe NAVARRO, Christine PRADEL, Jean-Claude RENAU, Véronique REY, Armand RIVIERE, Thierry ROQUE, Gaby RUIZ.

Objet : Election du Président du SICTOM Pézenas-Agde

Monsieur Alain VOGEL-SINGER, président sortant, ouvre la séance du Comité Syndical et cède ensuite la présidence de la séance à Monsieur Louis BENTAJOU, doyen d'âge de l'Assemblée afin qu'il soit procédé aux opérations électorales relatives à l'élection du Président du SICTOM. Monsieur Louis BENTAJOU étant assisté dans cette fonction par Monsieur Vincent HUGOT-CONTE, benjamin de l'Assemblée en qualité de secrétaire.

Monsieur Louis BENTAJOU dénombre 99 présents et constate que la condition du quorum est remplie.

Le Conseil Syndical a désigné deux assesseurs : Chantal GUILHOU et Laurence MABELLY.

Monsieur le Président demande s'il y a des candidats à la Présidence du SMICTOM.

Monsieur Sébastien FREY se déclare candidat à cette fonction.

Aucun autre conseiller syndical n'ayant exprimé son intention d'être candidat, il est ensuite procédé au vote.

Résultat du vote :

Inscrits : 104 Votants : 99 Blancs ou nuls : 10

Exprimés : 89 soit majorité absolue : 45

A obtenu :

Monsieur Sébastien FREY : 89 voix.

Monsieur Sébastien FREY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu Président du SMICTOM Pézenas-Agde et aussitôt installé dans ses fonctions.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an que ci-dessus.



Le Président,

Sébastien FREY

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 20 août 2020 et de sa publication le 20 août 2020

A Nézignan l'Évêque, le 20 août 2020